



Négociations Annuelles Obligatoires 2016

# On fait le bilan



Les négociations annuelles obligatoires avec la direction sont terminées. Voici les conclusions essentielles qui vous concernent. Pression et chantage, quand tu nous tiens !



## 1. AUGMENTATIONS GÉNÉRALES (AG) ET INDIVIDUELLES (AI) (AU 01/04/2016)

PROPOSITIONS DIRECTION	
<b>Pour les OATAM</b> (ouvriers, administratifs, techniciens, agents de maîtrise)	<b>Pour les I &amp; C</b> (ingénieurs et cadres) <b>TOUJOURS PAS D'AG!!</b>
<b>AI : 0,7%</b> dédiée à récompenser la performance individuelle et se traduisant par : Augmentation du salaire de base ou une prime exceptionnelle pour un CompaRatio >1,1. Et/ou augmentation du STIP pour les vendeurs.  <b>AG : 0,7% sur salaire de base, avec :</b> - Un plancher de 24€ pour les salaires inférieurs ou égaux à 1800€ - Un plancher de 20€ pour les salaires compris entre 1801 et 2000 € La direction va aussi chiffrer les propositions qui seront retenues pour faire le bilan du « total ».	<b>AI uniquement 1,4%</b> dédiée à récompenser la performance individuelle et se traduisant par : <b>Augmentation du salaire de base ou une prime exceptionnelle pour un CompaRatio &gt;1,1.</b> Et/ou augmentation du STIP cible.

### + 0,1 % pour l'Egalité Professionnelle (demande CFE-CGC : 0,2%)

- Revalorisation des primes de condition de travail. Revalorisé du % d'AG.
- Revalorisation du SMSE (Salaire Minimum Schneider Electric). Revalorisé du % d'AG.

DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC Informations sur les bases de calcul STIP vendeurs.



## 2. REMISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE SUIVI DES RÉMUNÉRATIONS POUR LE PLAN 2016

DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC



DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC

## 3. FORFAITS REPAS DÉPLACEMENT

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

- Région parisienne  
 Déjeuner 20 > **22€ (+2€)**  
 Dîner 30 > **35€ (+5€)**
- Province  
 Déjeuner 15 > **17€ (+2€)**  
 Dîner 25 > **30€ (+5€)**

- Entretien RH pour les salariés sans AI depuis 3 ans (en lien avec la commission de suivi).
- L'objectif de cette commission est de regarder, en dehors de négociation NAO, les conséquences de sa politique de rémunération, notamment en matière de progression des STIP pour tous les salariés éligibles.



#### 4. PRIMES DÉPLACEMENTS EN VÉLOS

Non car il y a des contraintes de suivi. Ce point doit être clarifié auprès de l'URSSAF.



DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC

#### 5. TICKETS RESTAURANT

Revalorisation de 8,5 à 8,9€.  
Effet au 1er juillet 2016



#### 6. SUBROGATION

Mise en place de la subrogation à titre expérimental pour deux ans à compter du 2<sup>e</sup> semestre 2016 : c'est un maintien du salaire par schneider pendant ue absence ou un arrêt de travail.

DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC

#### 7. DATE DE PRISE CONGÉS

Analyse en cours pour caler la période des CP + RTT sur l'année civile.



DEMANDE EXCLUSIVE CFE-CGC

#### 8. DROIT À LA DÉCONNEXION DES MAILS (20H ET WEEKENDS)

Demande à ce qu'il soit suivi au niveau du territoire.  
Une loi est prévue avant Juin 2016.



#### 9. ACCÈS AUX BORNES VÉHICULES ELECTRIQUES

Possibilité d'accès et d'utilisation pour tous les collaborateurs qui ont un véhicule électrique, sans contre partie, des bornes installées sur les sites de SEI SEF. Il y aura donc une mesure par personne de manière à savoir qui a été connecté (justification URSSAF).



**S'il n'y a pas signature  
des Organisations Syndicales,  
la Direction appliquera 1,1% / + 0,1% et  
pas d'améliorations sur les périphériques.**

**Nous avons le choix :  
- 1,2% «pas bon du tout» ou  
- 1,5% «pas bon»**

**La CFE-CGC choisit le «pas bon»  
et signera cet accord.**

**Ne restez pas isolé, si vous avez des questions, adressez vous à l'un de vos représentants de la CFE-CGC**  
Contactez-nous !

Coordonnateur Syndical Groupe : **Dominique Jacquat** - 06 32 32 11 35  
Délégué Syndical Central SEI SEF : **Maurice Pironi** - 06 88 74 80 30  
Délégué Syndical Central Adjoint SEI SEF : **Philippe Bordas** - 06 83 84 07 51  
[www.cfecgc-schneider.org](http://www.cfecgc-schneider.org) cfecgc.schneider@gmail.com @CfeCgcSchneider

**Ensemble, + de sens**

